

dans le cadre de la campagne nationale  
 "Osez l'architecture"  
 ce catalogue de l'exposition  
 "Un maire, un architecte"  
 a été réalisé par



Conseil  
 Régional  
 Nord/Pas de Calais

# un maire un architecte

Oeuvres d'autrefois que sont le château ou l'église mais aussi oeuvres d'aujourd'hui que sont les musées d'art moderne ou les grands stades suscitent chez les Français de l'intérêt, voir de la passion. Cette attitude touchante est-elle pour autant rassurante ?

En regardant, en débattant, parfois avec virulence, sur les grandes oeuvres architecturales d'hier, d'aujourd'hui et de demain, le citoyen n'oublie-t-il pas d'observer, de contribuer, d'apprécier l'évolution de sa ville, de son quartier ?

Les réalisations rassemblées dans ce document démontrent que l'architecture imprègne notre environnement quotidien.

Toute construction est facteur du cadre de vie. Nous avons tous une responsabilité dans la qualité du décor public. Mais les élus, les Maires en particulier, sont les premiers artisans de l'amélioration de l'univers permanent de chacun de nous. A travers la nature et le volume des constructions publiques, les Maires "commandeurs" d'architecture, détiennent le pouvoir de transformer et d'embellir les décors quotidiens dans lesquels évoluent leurs administrés. Pouvoir qui n'est pas magique mais pouvoir-impulsion pour mener une réflexion méticuleuse avec le concours indispensable et précieux des architectes.

Avec comme résultat un programme associant heureusement la fonctionnalité et l'intégration de l'équipement considéré dans l'environnement existant.

Un programme bien étudié et bien conçu donnera la réponse appropriée aux besoins exprimés par les populations locales à travers le Maire et son Conseil Municipal. Il se traduira par le bâtiment lui-même et par des extérieurs étudiés s'harmonisant avec l'environnement immédiat, jetant un pont entre les aménagements des cadres de vie d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Ce document clame pour le grand public que l'architecture n'est pas réservée aux grands projets. Les champs de l'architecture sont vastes et comprennent à la fois des réalisations prestigieuses, sujets de photos-souvenirs et des réalisations locales sollicitant, voire s'imposant, à nos regards quotidiens.

Les Maires donnent les impulsions déterminantes pour que se tisse l'étoffe du cadre de vie quotidien. Ils décideront d'autant mieux qu'ils se sentiront soutenus par l'assentiment et la participation des populations locales à cette oeuvre enthousiasmante.

Ne l'oublions pas : les vieilles pierres touchantes d'aujourd'hui furent autrefois... des pierres neuves.



16



Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement



CAUE  
 du Nord



Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement

avec la participation



Caisse d'Epargne Ecureuil  
 L'Ami Financier



# LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Textes de Jean-Claude CAUSSE

**L'**écolier d'aujourd'hui ne revêt plus de blouse grise, ne trempe plus son porte-plume dans l'encrier d'une école austère. Au bout du chemin l'écolier trouve maintenant une école à l'architecture originale, construction remarquable nichée dans son quartier.

L'école c'est la grande maison où l'enfant s'éveille, apprend et grandit dans un univers plaisant, conçu à sa dimension.

Lieu de vie, l'école ne naît pas comme par enchantement. Imaginer puis construire ces classes, ces cours dans lesquelles les enfants évolueront, cela demande un long cheminement de la pensée. Vouloir répondre aux besoins des chères têtes blondes, c'est multiplier les questions pour régler le moindre détail.

Il faut faire de belles écoles mais encore plus de bonnes écoles, c'est à dire des lieux pensés et adaptés à l'enfance. Éviter les angles vifs, ignorer les matériaux rugueux, trouver les échelles convenables, imaginer des classes transformables et conviviales et encore bien d'autres choses; c'est offrir à l'enfant un domaine réservé où, dans son instruction initiale, il recevra sa première leçon d'architecture.

Sorti de la classe, l'écolier occupera les grands espaces de la cour de récréation. Cette dernière n'est plus aujourd'hui une plate surface bitumée au bout de laquelle un navrant grillage établit une frontière entre l'école et le reste de la ville ou du village. Pour d'impératives questions de sécurité, la cour d'aujourd'hui est toujours limitée. Mais elle est dessinée, équipée, elle prolonge harmonieusement les bâtiments scolaires, elle est devenue la terrasse, le jardin de l'école. Mobilier urbain, arbres, aménagements divers redonnent à la cour sa véritable place de lieu de récréation.

**L**ieu d'instruction et d'éducation, l'école ne doit toutefois pas être un endroit ouvert ou fermé au gré des rythmes scolaires. La salle de classe, le préau, la cour sont aussi des lieux publics susceptibles d'accueillir des manifestations locales.

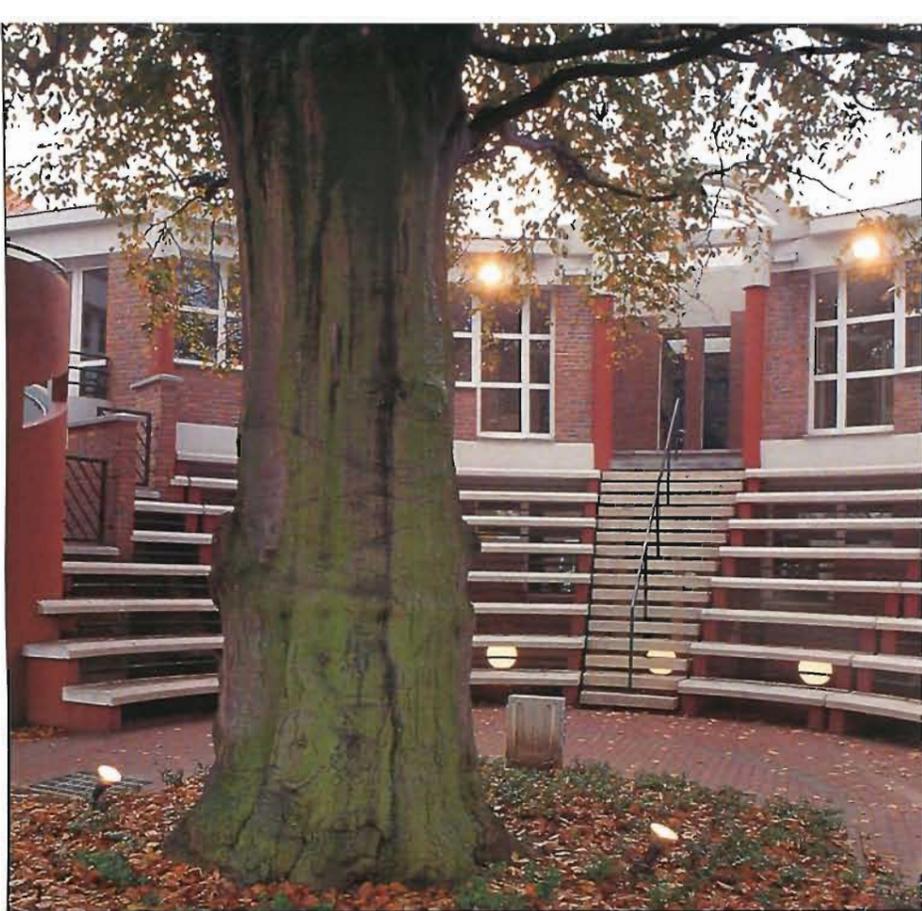
Une classe abritera la réunion de parents d'élèves, un préau se transformera en bureau de vote, une cour sera l'espace nécessaire à une fête. L'école, c'est un carrefour où se croisent l'électeur, le parent d'élève, le responsable d'une association locale.

Pour des raisons diverses, enfants et adultes sont donc susceptibles de prendre le chemin de l'école, d'apprécier l'insertion dans le cadre de vie de cet équipement où s'écrivent l'histoire et l'avenir d'une ville ou d'un village.

La conception d'une école, n'est-ce pas le moment particulier, exceptionnel, pour que le Maire rencontre l'architecte ?

Ils seront les deux premiers sur le chemin de la future école. Ils oeuvreront pour donner naissance à un équipement inséparable du cadre de vie existant. Puis l'écolier découvrira un espace lumineux (à bas l'austérité !) construit exactement pour lui. Un jour cet écolier se souviendra qu'il doit certains moments heureux de son enfance à l'instituteur mais aussi au maire et à l'architecte.





**1 - Ecole primaire Louise de Bettignies à La Madeleine, Nord**

G. NICOL et P. THELOT, architectes  
C. DHINNIN, Maire

Surface utile 1944 m<sup>2</sup> - Réalisation 1988-89

Une école qui s'amuse autour d'un arbre, se transforme en hémicycle de béton blanc, cerce les ouvertures et joue avec la chaleur des briques et des tuiles. De grandes verrières couvrent le préau et de hautes baies vitrées emplissent de lumière les salles de classe.



**2 - Ecole primaire à Jenlain, Nord**

J. CORBEAU, architecte  
C. LAURENT, Maire

Surface utile 400m<sup>2</sup> - Coût 1,5MF HT en 1985

Une école en matériaux traditionnels, qui s'ouvre sur le paysage de l'Avesnois par des larges verrières en saillie sur la façade.

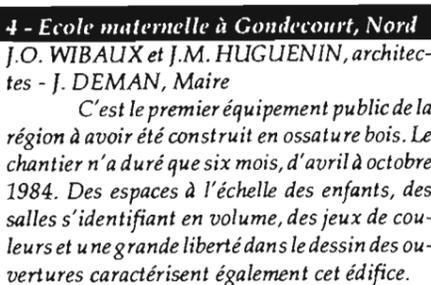


**3 - Ecole maternelle à Willems, Nord**

M. PAINDAVOINE, architecte  
P. DEFFONTAINE, Maire

Surface utile 1035m<sup>2</sup> Coût 2,9MF HT en 1982

Les 6 classes s'organisent autour du forum, lieu de réunion et d'échanges, où les parents peuvent attendre les enfants. Chaque classe est conçue comme une maison : elle reste fermée et demeure le domaine privilégié de la complicité entre l'enfant et son instituteur. Les circulations et locaux annexes conservent l'échelle des petits enfants.



**4 - Ecole maternelle à Gondecourt, Nord**

J.O. WIBAUX et J.M. HUGUENIN, architectes - J. DEMAN, Maire  
C'est le premier équipement public de la région à avoir été construit en ossature bois. Le chantier n'a duré que six mois, d'avril à octobre 1984. Des espaces à l'échelle des enfants, des salles s'identifiant en volume, des jeux de couleurs et une grande liberté dans le dessin des ouvertures caractérisent également cet édifice.



**5 - Ecole maternelle à Lauwin-Planque, Nord**

P. DAMIENS, architecte  
J. ROUSSEAU, Maire

Surface utile 450m<sup>2</sup> - Réalisation en 1987

Les espaces développés au sein de l'école se veulent support d'un jeu sur le fermé et l'ouvert, le droit et le courbe, le clair et le sombre, la sécurité et l'essor, la protection et la lutte, toutes valeurs que doit vivre l'enfant dans la découverte des espaces de l'école.



**6 - Ecole maternelle à Haspres, Nord**

P. MARCHANT et S. THERET, architectes  
A. DAGNIAUX, Maire

Surface utile 520m<sup>2</sup> - Réalisation en 1989

Trois classes nouvelles ajoutées à une ancienne école de quatre classes. L'architecture expressionniste et volontaire du nouveau bâtiment se déploie en toits multiples, s'ouvre en pointes vers le ciel et affirme qu'une petite ville a droit à la création architecturale.



**7 - Ecole maternelle à Saultain, Nord**

J.L. COLLET, architecte  
N. MALVACHE, Maire

Surface utile 820m<sup>2</sup> - Réalisation 1987-88

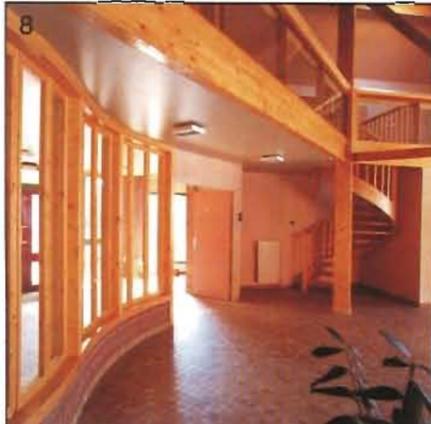
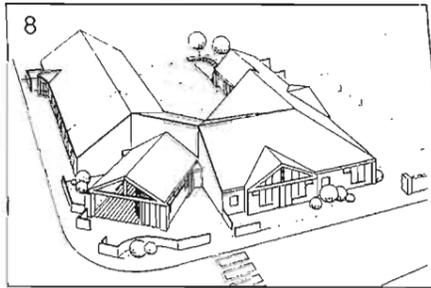
La toiture, entièrement traitée en larges pentes, coiffe l'ensemble de l'école telle une surface plissée. Une salle polyvalente, toute ronde, et quatre classes en combles apparents s'assemblent en volumes clairs pour s'ouvrir au soleil.

**8 - Ecole primaire à Ennevelin, Nord**

M. LENGART, architecte,  
M. PESSE, agrée en architecture  
D. DEVENDEVILLE, Maire

Surface utile 687m<sup>2</sup> - Coût 3,5MF HT en 1988

Un porche d'entrée articule les deux volumes de la construction ; d'un côté la salle polyvalente et les services de l'école ; de l'autre les quatre salles de classe. La structure bois laissée apparente et les courbes du couloir construisent le paysage intérieur.



**9 - Garderie La Fontaine à Lambersart**

S. GOULARD, architecte  
M.P. DAUBRESSE, Maire

Des recoins, des verrières, une fosse de conversation, une mezzanine, une salle de jeux, c'est une garderie en lumières et en couleurs pour offrir aux enfants des lieux propices à leurs premières explorations d'espaces.



# SPORTS, A VOS MARQUES !

**O**n est sportif à tout âge. Un équipement sportif couvert ne devrait-il pas répondre aux aspirations des amateurs âgés de 7 à 77 ans, soucieux d'effectuer toutes sortes d'exercices physiques ?

Autrement dit, confrontés à la réalisation d'une salle de sports, le Maire et l'architecte doivent-ils résoudre la quadrature du cercle ? Dans une commune, les associations sportives contribuent pour une large part à la vie locale. Cette place se traduit tôt ou tard par des demandes de locaux appropriés destinés à abriter les évolutions des sportifs. Le Maire doit apporter une réponse générale aux aspirations d'une bonne part de ses administrés et parfois une réponse particulière à la demande de tel ou tel club à la renommée bien établie.

Premier élément de la quadrature du cercle : donner satisfaction à des sportifs exerçant des disciplines très différentes. A celui-ci s'ajoute immédiatement un second élément : réaliser une salle polyvalente à dominante sportive. En effet il est rare, très rare, qu'aujourd'hui la salle de sports ne soit pas une salle susceptible d'abriter des manifestations autres que des rencontres sportives. Aussi le maire et l'architecte s'enfonceront-ils un peu plus dans leur quête d'une réponse à la quadrature du cercle pour concevoir une salle répondant aux besoins de la population locale sans tomber dans la démesure.

**P**our le profane, une salle ressemble à une autre salle ; il ne décelera pas la qualité du revêtement de sol ; il ne percevra pas (du moins pas tout de suite) le confort de l'éclairage artificiel ou naturel (imaginez-vous une salle dans laquelle le gardien d'un but de hand-ball aurait le soleil dans l'oeil !); il ne saisira peut-être jamais l'intérêt de tel ou tel aménagement. Car le profane sera dans une salle polyvalente pour laquelle le couple «Maire-architecte» aura bien fonctionné. L'expression précise des aspirations des habitants par le Maire, formulant un programme judicieusement traduit ensuite par l'architecte donnera un résultat satisfaisant pour toutes les parties. Le but sera atteint.

Dans cette salle se succéderont panneaux de basket, cages de hand-ball, filets de volley ou de tennis, espaces libres pour les séances de gymnastique d'adultes ou de scolaires, surfaces suffisantes pour les banquets des aînés

ou les arbres de Noël. Même si les sportifs restent les principaux utilisateurs de la salle polyvalente à dominante sportive, celle-ci s'affirmera comme un lieu de rencontres et d'échanges de diverses générations de la population locale.

Une salle polyvalente c'est souvent un bâtiment massif. La répétition de salles-hangars ou encore de constructions-types appartient au passé. Aujourd'hui une salle polyvalente s'insère dans l'environnement existant, devient un point de repère naturel dans le paysage urbain ou rural.

L'imposante masse d'une salle polyvalente doit faire l'objet de beaucoup d'attention avant de s'enraciner ici ou là. En milieu rural comme en milieu urbain, il faudra être prudent et bien mesurer l'incidence d'une telle construction sur le bâti existant avant d'en poser la première pierre. En ville, en particulier, trouver l'échelle convenable pour qu'une salle polyvalente n'abîme pas le cadre de vie habituel tient parfois du tour de force.

Mais le Maire et l'architecte veillent à mériter le podium...





**1 - Bâtiment du Parc de nature et de loisirs à Loos, Nord**

F. BOURON, F. BRAULT et P. FERRAND, architectes  
G. DUPONT, Maire

Le trait d'un grand mur sert de raison à l'inscription des bâtiments sur le site d'un

parc de 17 ha. Ce mur est la limite entre les lieux ouverts au public et les locaux de service du parc. Construit à partir d'éléments en béton moulé et de rangs de briques, c'est l'image de l'ancien mur en «rouges-barres» des constructions agricoles qui est revivifié.



2

**2 - Salle de sports à Flines les Raches, Nord**

S.C.P. TRACE, architecte  
D. HENNO, Maire  
Surface hors oeuvre nette 2110m<sup>2</sup> - coût 5,9MF HT

C'est le quartier neuf de la commune. Mairie, salle de fêtes, collège, logements et salle des sports s'alignent pour former le cadre d'une vie nouvelle. Au bout de la rue, les volumes de la salle des sports s'organisent pour clore l'axe de la composition urbaine. Une grande fenêtre ronde, un mur qui s'échappe sur un grand pilier blanc et un auvent qui se détache ponctuent les lieux privilégiés de l'édifice.



2

**3 - Capitainerie de la base nautique à Arques, Pas de Calais**

V. FORET-HAMIAUX, architecte  
M. LEFAIT, Maire  
Surface utile 127m<sup>2</sup> - Coût 0,54MF HT en mai 1988

Sur le canal de Neuffossé, la base nautique est une halte pour le tourisme fluvial, offrant services d'accueil et salle de réunion. En raison de la faible portance du terrain, le projet a été conçu comme une construction légère. A l'exception du portique d'entrée en béton, la structure du bâtiment est en bois et les façades sont revêtues à clins en red-cedar.



3

**4 - Salle de judo à Gondecourt, Nord**

S.C.P. TRACE, architecte  
J. DEMAN, Maire  
Surface hors oeuvre nette 710m<sup>2</sup> - Coût 2,2MF HT

C'est une salle pour deux tatamis de compétition avec gradins et vestiaires, édifiée en continuité d'aménagements sportifs autour du terrain de football. L'usage de jaune pour les menuiseries et de tiretés en briques vernissées bleues permet de rehausser l'architecture simple de ce bâtiment.



4

**5 - Salle de sports à Blériot-Sangatte, Pas de Calais**

S.C.P. LEDUCQ-LARIVIERE, architectes  
R. LAPORTE, Maire

Face à la mer, la salle de sports a été conçue à l'image d'un monument destiné à affronter les vents et les embruns marins. Recouverte de céramique blanche et couronnée d'une acrotère en béton brute, elle participe à la tradition de l'architecture polychrome de l'Artois : du blanc et du gris pour les maçonneries rehaussés par les teintes vives des menuiseries.



5

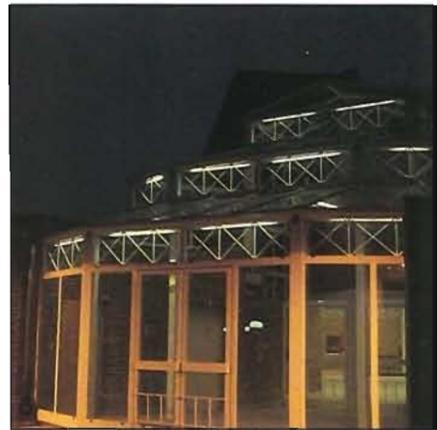


6

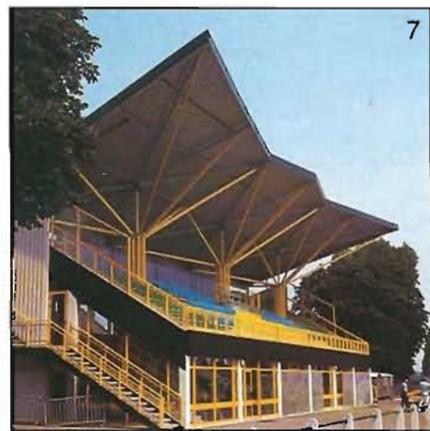
**6 - Salle polyvalente à Wormhout, Nord**

A. TRONQUOY-LECOCQ, architecte  
R. DELDIQUE, Maire

Créée pour répondre à la demande des associations de la commune, la salle est une grande halle à portique en béton préfabriqué. Le choix précis de matériaux de maçonnerie présentant les qualités thermiques et phoniques requises a permis de constituer le décor et les



couleurs intérieures. Un accent privilégié a été porté sur l'entrée, vaste cascade vitrée dont la présence est affirmée par les illuminations nocturnes.



7

**7 - Tribune du stade à Sallaumines, Pas de Calais**

H. GRANT ROSS, architecte  
G. ROLOS, Maire

Capacité 330 pers. - Coût 3,3MF HT en janvier 1989

La charpente métallique rayonnante, posée seulement sur trois appuis, est une solution originale pour offrir un abri à un nombre important de spectateurs sans entrave à la visibilité. La dynamique de la structure exprime la respiration et l'effort du sport, et les couleurs primaires des sièges et de la charpente simulent fraîcheur et spontanéité.

**8 - Salle polyvalente à St Martin au Laert, Pas de Calais**

S.C.P. ARA, architecte  
R. LAMARE, Maire  
Surface hors oeuvre nette 1300m<sup>2</sup> - Coût 2,8MF en juin 1987

Edifié au centre de la commune, le volume simple de la salle joue avec les débords de toiture du côté des vestiaires et des excroissances de charpente habillées en alternance par des bardages métalliques et translucides.

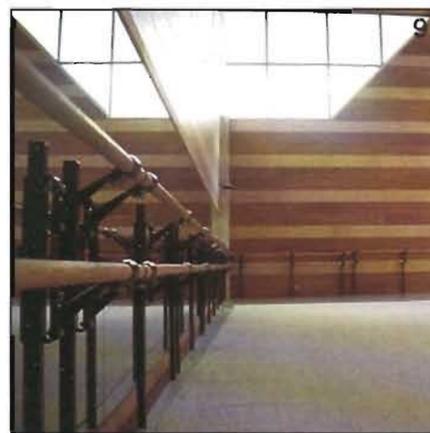


8

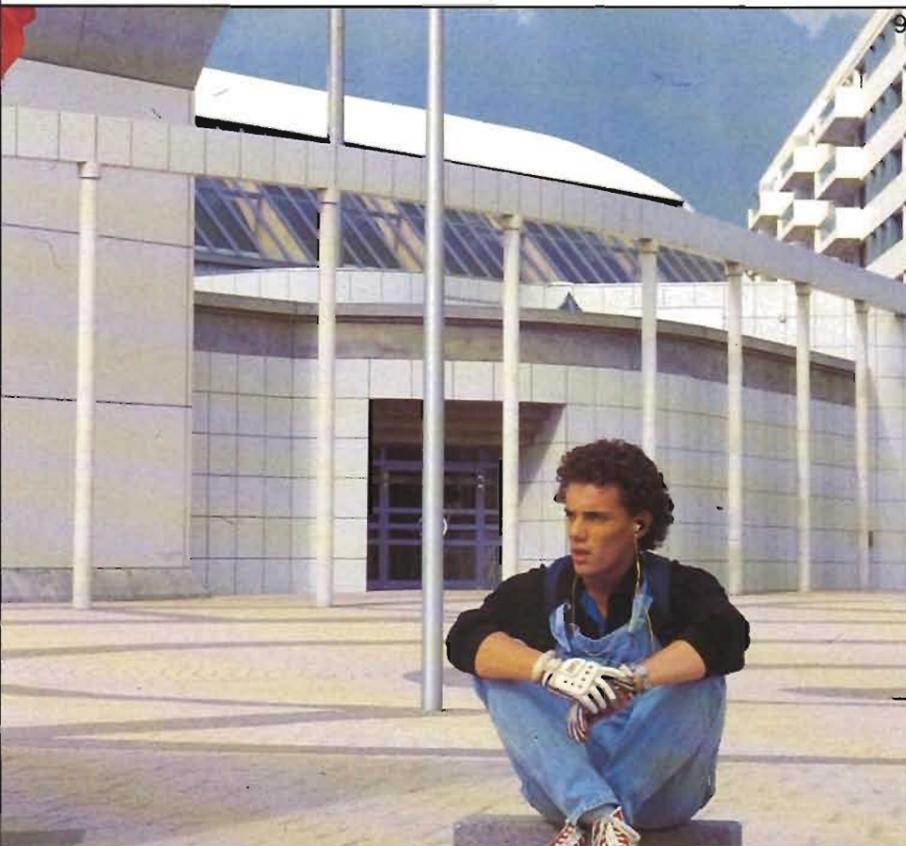
**9 - Salle de gymnastique rythmique et sportive à Calais, Pas de Calais**

S.C.P. LEDUCQ-LARIVIERE, architectes  
J. BARTHE, Maire  
Réalisation 1988-89

Situé sur le front de mer de Calais, dans un environnement bâti issu d'un plan d'urbanisme des années 50, cet équipement se devait de traduire une volonté quasi brutale de présence, qui le démarquerait de l'équipement sportif ordinaire et des immeubles périphériques. Le niveau de compétition que cette salle accueille a nécessité une attention rigoureuse à l'éclairage de la salle d'évolution, notamment résoudre l'obligation de ne pas installer d'appareils au dessus de l'aire d'évolution, tout en assurant un éclairage total du volume.



9



# MILLE LIEUX PUBLICS

La diversité des réalisations possibles ouvre un champ immense pour que l'architecture trouve toujours une occasion de modifier un cadre de vie pour l'améliorer. Certains bâtiments sont indissociables de l'histoire en général, de l'histoire de la ville en particulier. Un lieu public passe avant tous les autres : la mairie.

**L**es bâtiments publics comme les mairies, les lieux socio-culturels et entre autres lieux divers (les marchés couverts, centre de secours, béguinages, bureau de la Poste, dépositaire...), sont des endroits par où passe un jour ou l'autre la vie publique ou personnelle de chaque individu.

Leur architecture, leur facilité d'accès et d'utilisation, chacun les apprécie, les touche du doigt dans sa vie courante.

Ils constituent très souvent des lieux de rencontre avec l'architecture par lesquels un Maire dit et redit son souci d'embellir sa ville, de respecter l'aspiration de ses concitoyens à vivre dans un décor contemporain durable.

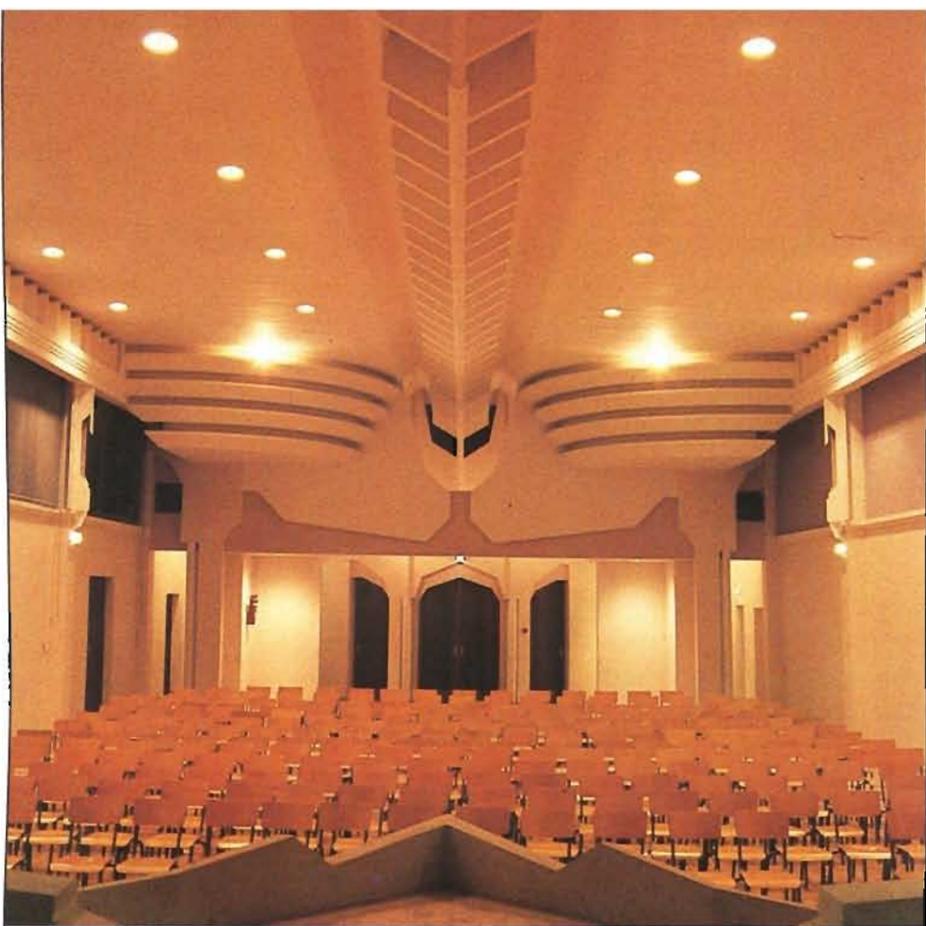
Les beffrois témoignent de l'ancienneté et de l'importance du pouvoir local dans le Nord-Pas de Calais. Plus tard, les imposantes masses des hôtels de ville construits au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle et pendant la première moitié du XX<sup>ème</sup> réaffirment la constance du pouvoir local. Aujourd'hui la mairie peut se fondre dans un centre administratif ou justifier la réhabilitation d'un bâtiment ancien ; mais elle demeure bien identifiable. Réaliser une nouvelle mairie, c'est souvent l'occasion saisie pour changer fondamentalement l'allure du centre de la ville ou du village et pour «déclarer» que l'architecture souligne (et peut accentuer en raison de la décentralisation) la permanence du pouvoir local.

**P**armi les lieux de rencontre avec l'architecture figurent les espaces publics. Que ce soit la rue, les chemins piétonniers, les abords des bâtiments publics, le traitement de ces espaces doit faire l'objet d'autant de soins que l'agencement des intérieurs des locaux publics. La qualité de la vie, l'habitant doit la rencontrer dès qu'il quitte sa maison, son bureau, son atelier. Les espaces communs sont les premiers par lesquels l'habitant apprécie l'évolution et l'embellissement de son cadre de vie quotidien. L'espace public, c'est le domaine où l'habitant découvre et enregistre que dans l'architecture, comme dans la vie en général, les détails ont de l'importance. Ah! les bancs publics chers à Brassens...

Confronté à la réalisation de bâtiments publics aussi divers que la mairie, la poste, le commissariat de police, le centre de secours, les serres municipales, un terrain de camping entre autres, le Maire doit à chaque fois inciter à la construction d'œuvres originales se jouant des outrages du temps.

Avec l'architecte, le Maire trouvera à chaque fois l'occasion de signer des décors remarquables et durables pour sa ville et ses habitants.





**1 - Complexe polyvalent à Corbehem, Nord**

S. THERET et P. MARCHANT, architectes  
M. HERBAUT, Maire  
Surface utile 810m<sup>2</sup>

Partagée entre une salle de spectacle, une cantine scolaire et une cafétéria, cette salle peut accueillir jusqu'à 750 personnes. La gestuelle des lignes architecturales intérieures,

tout en apportant une solution technique pour absorber les effets acoustiques, permet de créer un espace scénique. Par le jeu de volumes et de lumière, par superposition d'aspirations au lyrisme, à la poésie, à la tradition et à l'imaginaire, l'architecture crée la première mise en scène d'un lieu pour le spectacle. L'architecture est ici une poésie dessinée.



**2 - Extension des bureaux de la mairie à Proville, Nord**

A. FAUVARQUE, architecte  
J. BARDOUX, Maire  
Surface 184m<sup>2</sup>, coût 1MF HT en 1987

Un mur en brique et pierre a été construit à l'arrière de la maison communale. Dans l'entre-deux murs ainsi créé sont venus se placer les nouveaux bureaux et accueil de la mairie. Le bureau du maire s'ouvre par une large baie en éventail sur le paysage verdoyant.

**3 - Trésorerie et parking municipal à Tourcoing, Nord**

G.F. CORTAL, architecte  
J.P. BALDUICK, Maire  
Parking 418 places, trésorerie 1920m<sup>2</sup>

L'architecture du bâtiment respecte l'alignement et compose une élévation de façade à partir de figures géométriques devant les parkings alors que le mur-rideau réfléchissant s'impose pour la façade des bureaux



**4 - Camping \*\*\* à Audruicq, Pas de Calais**

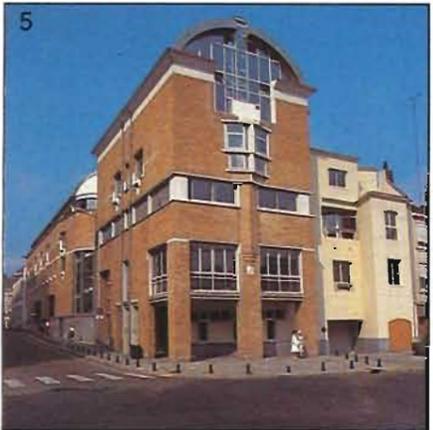
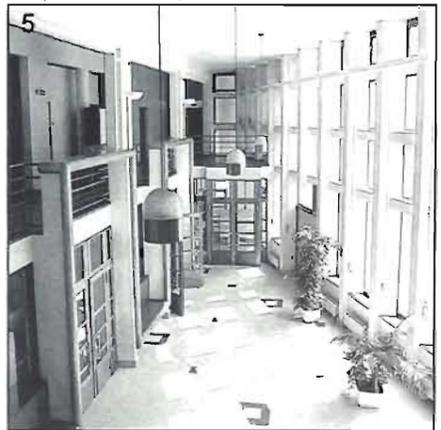
T. FAUVEL, architecte  
A. DOUBLET, Maire  
150 places 3 étoiles, surface hors oeuvre équipements d'accueil et sanitaire 415m<sup>2</sup> - Coût 2MF HT

Le campeur se repère et se déplace le long des perspectives qui aboutissent aux équipements du camping, tous de forme pyramidée. Ce volume évoque la tente par son ancrage au sol et son élan vers le ciel.

**5 - Conservatoire National de Région à Lille, Nord**

C. CERDAN et P. LEGROS, architectes  
P. MAUROY, Maire  
Surface hors oeuvre 7110m<sup>2</sup> - Coût 22MF HT en 1984

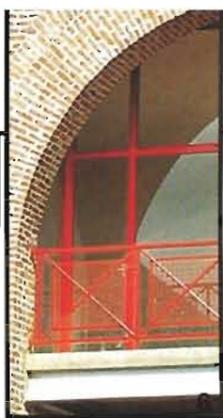
Dialogue avec l'urbain, dialogue avec les autres équipements présents dans le quartier, dialogue entre l'extérieur et l'intérieur du bâtiment, dialogue avec notre temps, tels sont les engagements inscrits dans cette architecture qui manifeste dans la rue et dans la ville sa volonté d'expression et de poésie.



**6 - Centre principal de secours à Béthune, Pas de Calais**

A. LEMAY, architecte  
- J. MELLICK, Maire  
Surface hors-oeuvre 2670m<sup>2</sup> - Réalisation en 1986

C'est l'ancien abattoir municipal, construit en 1873, qui a été transformé en garage, ateliers, bureaux, salle d'instruction et hébergement pour les pompiers. Un bâtiment neuf a été construit pour les véhicules lourds et relié à l'ancienne halle par une galerie vitrée suspendue.



**7 - Salle des fêtes à Calonne sur la Lys, Pas de Calais**

A. TRONQUOY-LECOCQ, architecte  
C. TANCRE, Maire

Sur un terrain bien situé en face de l'église, cette salle des fêtes a été conçue pour affirmer, la nuit, son animation à travers les multiples ouvertures et lanterneaux qui animent façade et toiture.



**8 - Salle polyvalente à Hondschoote, Nord**

J. VANTORRE, architecte  
C. GOSSET, Maire  
Surface hors oeuvre 1070m<sup>2</sup> - Coût 4,5MF HT en 1982

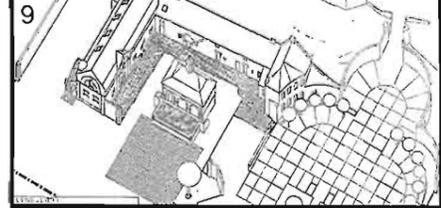
Théâtre, musique, danse, festivités publiques et réunions de famille trouvent dans cette salle le cadre à leurs activités. Le jeu des toitures, la répétition et la juxtaposition des pignons donnent à cet ensemble un caractère à la fois traditionnel et contemporain.



**9 - Complexe socio-culturel à Cuincy, Nord**

F. LONGUEVAL, B. LAURIOT dit PREVOST, P. LEFEBVRE, architectes

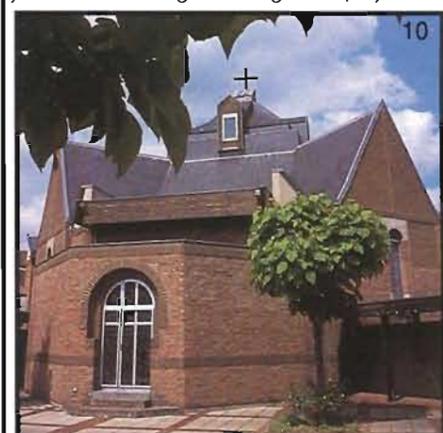
J. LENNE, Maire  
C'est l'ancienne ferme du château qui est progressivement reconstruite. La modernité du projet s'affirme dans les détails d'architecture et d'aménagement par une conception et une mise en oeuvre soignée. Les cours d'eau et fossés sont aménagés et intégrés au projet.



**10 - Eglise Saint Vital à La Madeleine, Nord**

G. NICOL et P. THELOT, architectes  
C. DHINNIN, Maire  
Surface hors-oeuvre : église 600m<sup>2</sup>, presbytère et salles de réunion 850m<sup>2</sup>

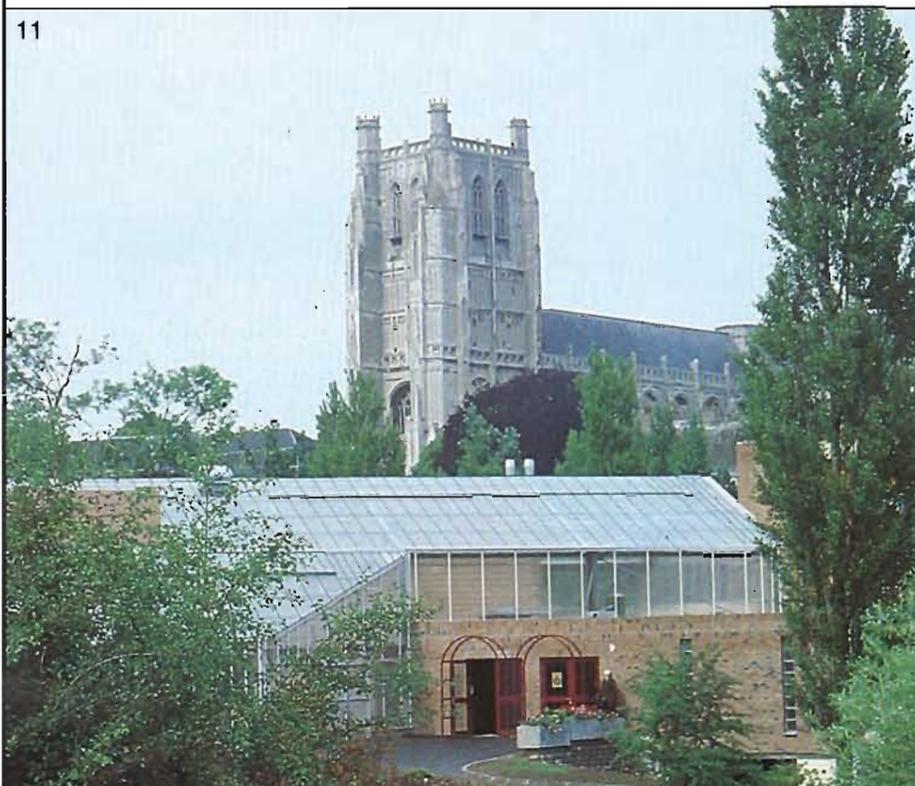
La gradation des volumes de l'église évoque les baptistère. Le plan octogonal permet de disposer l'assemblée autour du célébrant. Du fait de sa bonne qualité acoustique, l'église est fréquemment utilisée comme petite salle de concert.



**11 - Serres et salle polyvalente à Saint Omer, Pas de Calais**

S.C.P. ARA, architectes  
J.J. DELVAUX, Maire  
Surface hors oeuvre brute 2340m<sup>2</sup> - Coût 8,9MF HT en 1988

Sur les fortifications de Vauban, et à l'ombre de la cathédrale, ce complexe municipal assemble une salle polyvalente et le service horticole municipal avec serres et garages. Du côté des douves, les serres s'étagent sur deux niveaux et constituent une façade entièrement vitrée laissant paraître les plantations et cultures florales.





**12 - Centre social à Fretin, Nord**

J.O. WIBAUX, architecte  
B. MULLIER, Maire  
Réalisation 1988-89

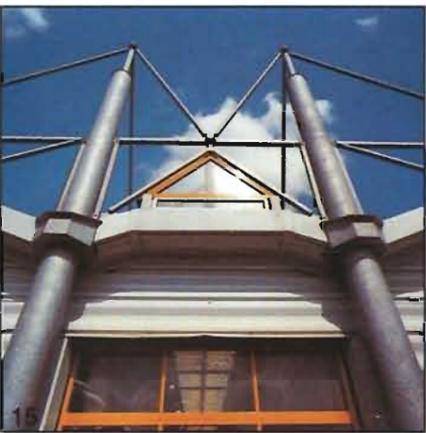
Ce bâtiment est la première construction à caractère social d'une série d'équipements. De plain pied, le projet distribue autour de la salle d'attente, sous la verrière, tous les services sociaux. La construction est traditionnelle : brique, bois, aluminium, toiture terrasse.



**13 - Mairie et salle polyvalente à Inghem, Pas de Calais**

J. DUTHILLEUL et A. GROBELNY, architectes  
J. BONNIERE, Maire  
Surface utile salle polyvalente 80m<sup>2</sup>, mairie 50m<sup>2</sup>

Le presbytère, hier transformé en mairie, devient une salle polyvalente alors que la mairie se relogé dans un bâtiment neuf, construit dans une aile de retour. L'ancien bâtiment en pierres blanches sur un soubassement de briques rouges, a été entièrement repris en extérieurs : pierres et briques ravalées, arc en plein cintre sur les ouvertures, remplacement des menuiseries et des tuiles...



**15 - Ateliers municipaux à Seclin, Nord**

O. LALOUX et J.P. LEBECQ, architectes  
J. DEMAÏLLY, Maire

Les contraintes de coût (2300f/m<sup>2</sup>) et de temps de réalisation (4 mois!) ont orienté le choix des solutions techniques. C'est un parti architectural simple : une ossature métallique préfabriquée qui incorpore les réseaux d'eaux pluviales (chéneaux, boîtes à eaux, descentes) à la structure. Le montage mécanique a été réalisé en une semaine. L'ensemble des toitures est suspendu à la structure extérieure; les volumes sont ainsi exploitables dans leur intégralité, assurant un meilleur rapport volume chauffé / volume utile.



**14 - Foyer communal à Deùlémont, Nord**

J.M. DHOUAILLY et G. THIEFFRY, architectes  
F. GRIMONPREZ, Maire  
Surface utile 400m<sup>2</sup> (dont 100m<sup>2</sup> existant) - Coût 4,4MF HT en 1982

Le projet consistait à agrandir et réhabiliter un bâtiment existant. Dans la partie neuve, il a été choisi d'inclure la salle polyvalente et les fonctions les plus techniques (cuisine, chaufferie); dans la partie ancienne la salle de réunions, l'atelier, les sanitaires, les rangements et réserves.



**16 - Extension de l'Hôtel de Ville à Isbergues, Pas de Calais**

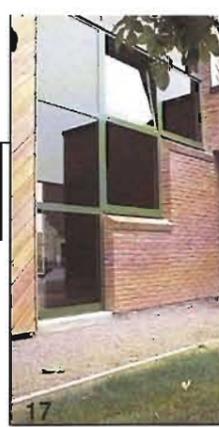
G. LEFUR et L. MARTIN-GARRIN, architectes  
R. HUGUET, Maire

L'extension de la Mairie par un bâtiment en U a permis de créer un espace public et d'apporter un contrepoint à la masse solennelle de l'église Ste Isbergues. La simplicité de la géométrie du projet et la modestie du volume sont contrebalancées par l'usage de matériaux vitrés sombres qui attirent le regard vers le balcon du Maire et mettent en valeur la façade de l'ancien bâtiment.

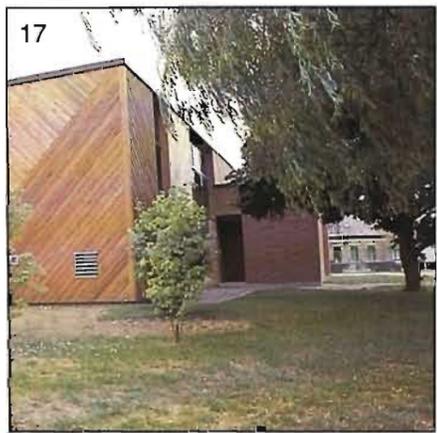
**17 - Salle communale à Le Parc, Pas de Calais**

R. BREFORT, architecte  
L. MAGERE, Maire  
Surface utile 276m<sup>2</sup> - Coût 1,2MF

Au centre d'un village du Ternois, la salle communale est un volume simple, habillé de bois et de briques. Un dessin rigoureux, à base de carrés, compose l'essentiel des éléments d'architecture.



17



**18 - Centre d'animation du Cantelieu à Lambersart, Nord**

U. DEGRYSE, A. DEMAREZ, M. LENGART, architectes  
M.P. DAUBRESSE, Maire  
Surface utile 947m<sup>2</sup>, coût 5MF en 1987

Cet équipement, à vocation socio-culturelle, accueille et favorise la vie associative. La mise au point du projet s'est faite en liaison constante avec les utilisateurs et la flexibilité des espaces et la polyvalence d'utilisation ont été recherchés.



18

**19 - Extension du cimetière à Bondues, Nord**

E. CROENNE-PLAYS, architecte  
P. ASTIER, Maire

Le choix d'aménagement du nouveau cimetière s'est porté vers un paysage ponctué d'œuvres plastiques. Un columbarium s'organise en trois modules comportant des concessions de une, deux ou trois urnes. Les modules s'assemblent autour d'une flamme en lames de bronze qui reflète à l'infini les éclats du soleil.



19



**20 - Salle des fêtes à Pont-sur-Sambre, Nord**

J. CORBEAU et D. JUMEZ, architectes  
R. LAGUILLIEZ, Maire  
Surface utile 1645m<sup>2</sup> - Coût 5,7MF HT en 1982

Le choix d'un terrain bien situé dans la commune, au carrefour de plusieurs voies, a conduit à réaliser les deux bâtiments autour d'une place centrale couverte se prolongeant par un parvis. Mais ce lieu sera beaucoup plus que le hall de la salle des fêtes; ce sera également un lieu pour les camelots les jours de marché, pour les expositions temporaires et toutes autres manifestations en liaison directe avec le centre ville et le quartier nouveau de Pont-sur-Sambre.



**21 - Dépositaire de Feignies, Nord**

O. LALOUX et J.P. LEBECQ, architectes  
J. JAROSZ, Maire

Le dépositaire est un édifice public destiné à rassembler les familles autour du corps d'un défunt, pour un dernier recueillement. Ce dépositaire voisine une autre salle de petite surface à usages multiples. Le terrain est situé près de l'église, en mitoyenneté avec le presbytère, sur une placette nouvellement aménagée. La nécessaire opacité du dépositaire compose avec la clarté préférable d'une salle polyvalente. Edifié en 1989, année du bicentenaire, ce dépositaire est également un hommage à l'œuvre d'Etienne-Louis Boullée, architecte de la Révolution et auteur d'un cénotaphe à Newton.

21

